



Fiche de Présentation

Opti-Coach

le module e-coaching
de prévention des risques liés au
travail sur écran.

Le travail sur écran expose à des risques spécifiques : gêne, douleurs, fatigue visuelle ou troubles musculo-squelettiques (poignet, coude, épaule, dos...).



EFFICACE



INTERACTIF



PÉDAGOGIQUE



LUDIQUE

Opti-Coach vous accompagne

Un module de formation - action en ligne qui vous sensibilise aux risques liés au travail sur écran et vous accompagne pas à pas et de manière active dans le réglage optimal de votre poste de travail.

Une solution qui permet de lutter efficacement contre les douleurs et l'inconfort, tout en réduisant les coûts économiques liés aux arrêts de travail et aux maladies professionnelles.

Opti-Coach en 5 étapes (30 - 45 min)

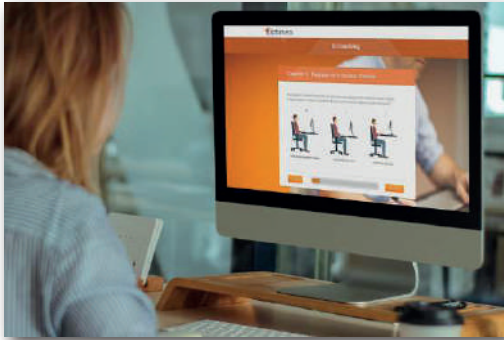


- 1 Faire le point sur sa situation de travail
- 2 Recevoir l'information et la formation obligatoires relatives au travail sur écran (art. R4542-1 à 4 du Code du travail)
Savoir identifier les risques présents à son poste de travail
- 3 Bénéficier de préconisations de réglage personnalisées
Etre accompagné de manière active tout au long du module
- 4 Vérifier ses connaissances en répondant à un QUIZ
- 5 Recevoir un bilan de situation complet sur les risques et les actions à mettre en place (bilan individualisé pour le salarié et bilan collectif pour l'employeur)

Innovation dans la prévention

La personne est pleinement sensibilisée aux risques liés au travail sur écran et est engagée dans une démarche active de prévention.

La personne réalise un autodiagnostic de sa situation via un module interactif dynamique. Elle apprend à régler son poste de travail pas à pas et en autonomie à l'aide de préconisations de réglage personnalisées.



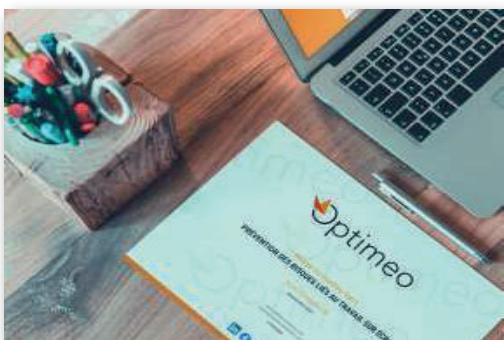
Un outil de formation et de sensibilisation en ligne

Chaque personne reçoit par mail une invitation à se connecter au module en ligne. La session commence par une sensibilisation explicitant les risques liés aux travaux sur écran puis invite à analyser ses conditions de travail.



Un accompagnement du salarié dans le réglage de son poste de travail

Pas à pas, la personne est accompagnée dans le réglage de son poste de travail. Le module est conçu pour s'adapter dynamiquement à la plupart des configurations matérielles et des situations de travail rencontrées.



Un bilan personnalisé

La personne reçoit un bilan individualisé, détaillant les actions réalisées ainsi que les préconisations éventuelles. L'employeur reçoit le cas échéant un bilan collectif de l'ensemble des passations des salariés afin d'établir un état des lieux des risques professionnels et de mettre en place les solutions adaptées (actualisation du document unique art.R4121-1 du Code du travail).

Votre santé au travail est notre priorité !

Contactez-nous pour toute demande :

+33 (0)3 72 47 09 38
contact@optimeo.com

www.optimeo.com

CONÇU EN FRANCE

